

# On ne naît pas enfant : on le devient

Peut-on dire qu'on ne naît pas enfant, mais qu'on le devient, différemment, selon l'époque et la société ? La question mérite d'être posée, avec en toile de fond, la possibilité d'interroger les rapports de domination adultes-enfants.

« On ne naît pas femme : on le devient. » Dans cette phrase célèbre, Simone de Beauvoir cherche à dénaturaliser le genre. Nos modes de socialisation construisent des « femmes » définies par des types de relations, des façons de faire et de sentir, qui ne sont pas tant liés à la biologie qu'aux rôles qu'on reconnaît et qu'on attend d'une femme dans une société donnée. Si l'on attend d'elle qu'elle soit sensible et attentive, par exemple, elle le deviendra. Ce sera là le fruit d'une éducation et non d'une « nature » féminine. Sortir ainsi le genre de la biologie comme l'a fait de Beauvoir a permis de politiser la féminité et de penser les rapports de domination dans lesquels les femmes sont prises dans notre société patriarcale. Non, il n'était sans doute pas « normal », c'est-à-dire lié à leur nature fragile ou affective, qu'on prive les femmes du droit de travailler sans l'autorisation de leur mari. Et s'il en était de même des enfants ?

## on le devient

### « Les femmes et les enfants d'abord »

Le sort des femmes et celui des enfants ont souvent été liés. C'est parce qu'elles s'occupaient des enfants qu'elles ne devaient pas travailler « dehors ». Les Romains les premiers ont utilisé le mot « famille » pour désigner l'unité sociale de base, sur laquelle le *paterfamilias* régnait en maître absolu, ayant, entre autres, droit de vie et de mort sur tous. *Famulus*, terme latin qui désigne l'habitant de la maison signifie aussi « esclave » et *familia* désigne l'ensemble des esclaves appartenant à un homme.

La cellule familiale telle que nous la connaissons est un développement récent. La concevoir sous cet angle historique, c'est se donner la possibilité d'en interroger les évidences. L'historien Philippe Ariès va ainsi jusqu'à historiciser le sentiment d'affection qui nous lie à nos enfants, en datant son avènement au 17<sup>e</sup> siècle. Les approches historiques (ou anthropologiques) montrent que l'enfant n'est pas éduqué de la



— Geoffroy De Schutter

même façon ; on n'attend pas de lui les mêmes paroles, les mêmes actes, selon les époques et les sociétés ; des règles variées encadrent sa vie quotidienne et il a une place différente dans la famille ou dans la société. Ainsi par exemple, chez nous, la distance que peut parcourir un enfant de 8 ans en une journée est passée en cent ans de 10 km à moins de 300 m<sup>1</sup>.

L'enfant n'est pas même défini par un âge. Sous l'Ancien Régime, il est associé aux travaux des adultes dès l'âge de 6 ou 7 ans, cessant dès lors d'en être distingué. Et c'est encore vrai aujourd'hui au Mexique par exemple, dans les groupes indigènes, où le terme « enfant » fait référence à des enfants de moins de 10 ans, alors que des adolescents de 13 à 15 ans sont considérés comme suffisamment matures pour fonder une famille. Si nous avons tendance à considérer qu'ils doivent encore mûrir et se développer, de sorte qu'il y a des raisons à maintenir leur dépendance et leur minorité, ce n'est pas pour des raisons « objectives », mais historiques et sociales<sup>2</sup>.

Peut-on alors dire qu'on ne naît pas enfant, mais qu'on le devient, différemment, selon l'époque et la société ? La question mérite d'autant plus d'être posée qu'elle ouvre elle aussi sur la politisation de l'enfance et la possibilité d'interroger les rapports de domination adultes-enfants au même titre que les autres formes de domination (de genre, de race, de classe sociale ou de sexualité hétéronormée).

### « On a fait pipi ? »

Un film de Jean-Michel Carré, *Alertez les bébés !*, met en scène un couple de trentenaires en accueillant un autre du même âge pour une soirée. Et ils les traitent comme des enfants, c'est-à-dire d'une façon intolérable : intonations doucereuses ou sèches, leçons de morale à bon compte et vérifications péremptoires. « On s'est lavé les mains ? Montre ! ».

Qui souhaite être traité comme un enfant ? Alors pourquoi traitons-nous ainsi les enfants ? Peut-être cela tient-il à notre façon de prendre en charge la vulnérabilité ? Ce qu'on nomme l'« infantilisation » des personnes diminuées semble confirmer cette hypothèse. Elles aussi ont droit à ce ton doucereux et à ces questions déplacées qui commencent par « on », en s'adressant pourtant à elles.

Un autre aspect de notre traitement de la vulnérabilité mériterait d'être interrogé : la minorité. Tributaires du droit romain, nous pensons que les êtres vulnérables doivent être protégés et qu'ils doivent par conséquent être sous l'autorité de leur protecteur, confondant régulièrement protection et limitation des droits et

doublant alors l'inégalité physique entre enfants et adultes d'une inégalité de droits. C'est ainsi qu'un enfant ne peut pas porter plainte ; il est tributaire d'un tiers majeur pour ce faire ; et ce n'est que récemment que les médecins ont jugé bon de signaler les mauvais traitements qu'ils constataient.

Cette sujétion des enfants est aggravée par leur dépendance économique. Car l'interdiction du travail des enfants les prive aussi des ressources de leur indépendance financière. On peut certes critiquer le travail en tant que mode d'exploitation d'un individu au profit d'un autre, et vouloir en protéger les enfants. Néanmoins, il vaut mieux dans notre société avoir droit au travail que de s'en voir privé, comme c'est le cas des « sans-papiers » (*lire la dernière enquête d'Imagine*, n°159) et, jusqu'à récemment encore, des femmes.

La prohibition du travail des enfants par l'OIT en 1976, émanant des pays riches, a dans les pays pauvres entraîné des conditions de clandestinité favorisant encore davantage l'exploitation et le travail sous-payé des enfants<sup>3</sup>. Et, de la même façon que les féministes ont récusé le critère du sexe pour limiter ou interdire le droit au travail, des organisations d'enfants travailleurs en Afrique récusent aujourd'hui le critère de l'âge. L'accès des enfants au travail pourrait être déterminé plutôt par leurs capacités et leur choix et encadré par une législation qui imposerait des conditions décentes (temps maximal de travail, formation obligatoire, salaire minimum, protection, degré de difficulté des tâches, etc.).

Nous définissons volontiers l'enfance par l'innocence, cherchant à préserver alors les enfants des rudesses de la vie adulte, et nous considérons les enfants comme étant à élever ou à éduquer, la famille et l'école leur offrant les meilleures conditions d'épanouissement et de formation. Cette idéologie dominante émane des pays du Nord au 19<sup>e</sup> siècle et elle cherche à s'imposer partout. Elle doit être perçue comme telle – une idéologie – car nous devons à nos enfants d'interroger les évidences bienveillantes qui pourraient couvrir des formes de domination dont nous n'avons que trop peu conscience. —

1. Autonomie enfant marche [Tous à pied (tousapied.be)]  
2. Ces raisons sont questionnables : cette « agisation » de la jeunesse, et plus largement de la population, répond aux besoins de gestion de la population, mais cette gestion normalise et formatte davantage : à chaque âge, ses occupations, ses besoins, ses capacités, ses espaces et ses objets – une aubaine pour le capitalisme.  
3. Voir notamment M. Bonnet et al., *Enfants travailleurs. Repenser l'enfance*, édition Page Deux, 2006.

